

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE VISA DIPLOMATIQUE

Le formulaire de demande de visa est fourni gratuitement par l'Ambassade

1. Formulaire de demande de visa ;
2. Passeport valable au moins 3 mois après l'expiration du visa, avec les photocopies de la pages 1 et 2 ;
3. 2 photos d'identité récentes sur un fond blanc ;
4. Note Verbale du ministère des Affaires Etrangères ou Ordre de Mission (en précisant les raisons de la mission et les Institutions ou les Organismes à rencontrer, la période du séjour, la ville et le lieu) ;
5. Réservation d'avion aller/retour, (billet à exhiber lors du retrait du visa) ;
6. Justificatif de l'hébergement, réservation d'hôtel ou invitation à norme Schengen).

- **NOTE IMPORTANTE**

- Toutes les pièces doivent être fournies en copies originales accompagnées de leurs respectives photocopies ;
- les demandeurs de visas sont reçus exclusivement les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 13h00 ;
- le dossier doit être présenté au moins 14 jours avant la date de départ ;
- demander le formulaire correspondant à votre requête.

L'Ambassade d'Italie se réserve le droit de demander des pièces supplémentaires, si elle le juge nécessaire.